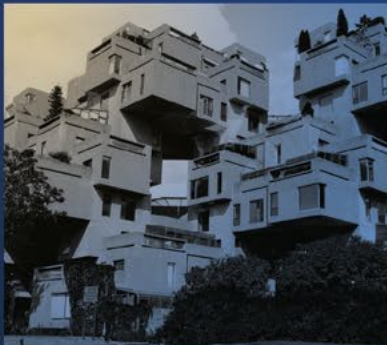




Rapport annuel 2015

Nous vivons notre Révolution tranquille

L'époque des grands projets qui ont façonné le Québec moderne. C'était l'époque où tout était possible. La collectivité était appelée à être créative. C'était aussi l'époque du maître chez-nous. C'est l'époque qui a vu naître la CMEQ!



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec



Nous vivons à la Corporation
une véritable révolution tranquille
avec son lot de grands projets :
réaménagement des bureaux,
refonte du site, refonte du logiciel,
implantation du paiement en ligne du
maintien de licence, mise en place de la
formation continue obligatoire, etc.

C'est aussi l'époque de *Maître et fier*,
thème du 65^e anniversaire de
fondation.

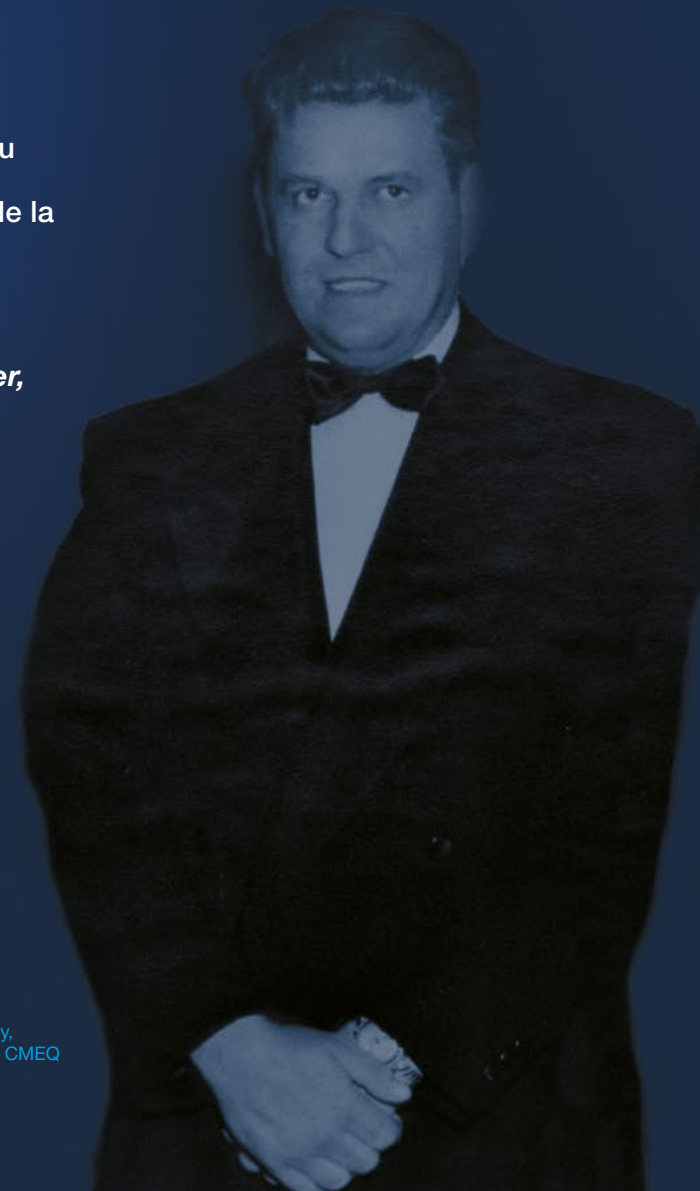
Le temps de tous les possibles.



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

65
ans

Lucien Tremblay,
fondateur de la CMEQ



La CMEQ regroupe tous les entrepreneurs électriciens répartis à travers le Québec.

Les entrepreneurs électriciens sont détenteurs d'une licence qui contient la sous-catégorie 16 émise par la CMEQ.

5925, boul. Décarie, Montréal
(Québec) H3W 3C9

www.cmeq.org • info@cmeq.org
T 514 738-2184 • 1 800 361-9061
F 514 738-2192 • 1 888 390-2637

Notre mission

La finalité des actions et des orientations de la CMEQ demeure la protection du public.

Notre vision

Être une corporation forte, professionnelle et engagée dans la protection du grand public et dans le développement d'une industrie probe et productive.

Nos valeurs

Être au service avec professionnalisme, engagement et intégrité.

Table des matières

Comité exécutif 2014-2015	4
Rapport du président	5
Rapport du directeur général	6
Rapports des directions	8
Rapport du trésorier	14
États financiers	15
Rapport de l'auditeur indépendant	17
Bilan	18
Résultats de l'exercice	19
Évolution des soldes de fonds	20
Flux de trésorerie	21
Notes complémentaires	22
Renseignements supplémentaires	26

Le comité exécutif 2014-2015



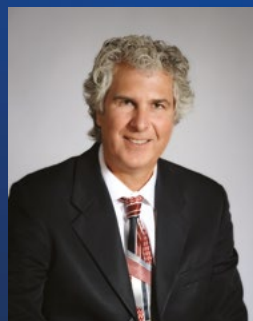
1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

Le Comité exécutif a pour rôle de voir à l'exécution des décisions du Conseil provincial d'administration et à l'administration des affaires courantes de la Corporation.

- 1 **Daniel Sarrazin**, président provincial
- 2 **Éric McNeil**, 1^{er} vice-président
- 3 **Karl Ruel**, 2^e vice-président
- 4 **Sylvain Belley**, trésorier
- 5 **Denis Brault**, secrétaire
- 6 **Benoit Dallaire**, administrateur
- 7 **Louis Audet**, administrateur
- 8 **Stephen Shepherd**, administrateur
- 9 **Marc-André Messier**, administrateur
- 10 **Daniel Carré**, président sortant

Rapport du président

2014-2015, quelle année! Une année colossale. Et pourtant, les années précédentes ont, elles aussi, été remarquablement chargées. Au regard de l'actualité, je pense notamment à la sortie imminente du rapport de la Commission Charbonneau, et au dynamisme de la Corporation, il est plus que probable que les prochaines années soient tout aussi exigeantes.

Il y a une expression bien de chez-nous qui donne un sens à ces grands moments et ces grands mouvements et c'est la « Révolution tranquille »! À la Corporation des maîtres électriciens du Québec, nous vivons certainement une période de révolution qui aura pour conséquence de changer la face des choses. C'est l'époque de tous les possibles.

Il n'est donc pas exagéré de dire qu'à la CMEQ, nous connaissons une période effervescente. Le comité exécutif et la direction générale ont combiné efforts et ressources pour se donner les moyens de réaliser les six grandes orientations du *Plan stratégique 2014-2016*, et ce, sur la période prévue de trois ans.

UNE BASE FORTE SERA TOUJOURS LA MEILLEURE FAÇON DE POSITIONNER LA CMEQ POUR FAIRE FACE AUX MENACES ET AUX OPPORTUNITÉS QUI NE MANQUERONT PAS DANS LES MOIS ET LES ANNÉES À VENIR.

Pour mieux vous permettre d'apprécier l'ampleur des travaux en cours à la Corporation et leur importance, je me permets de rappeler les six orientations du Plan :

1. mettre en place la formation continue obligatoire comme condition essentielle pour le maintien de la licence;
2. réaliser la refonte complète du site Internet de la Corporation;
3. amorcer la refonte du logiciel Gestion CMEQ et établir un nouveau plan de marketing;
4. créer un code d'éthique et des règles de gouvernance pour les gestionnaires, les administrateurs, les membres ainsi que les employés;
5. améliorer le service aux membres;
6. revitaliser la vie corporative.

Je laisse le soin au directeur général de donner l'état d'avancement des travaux dans son rapport qui suit le mien. En prenant connaissance des bilans des différentes directions, vous constaterez leur dynamisme et leur engagement à relever les défis en lien avec le Plan stratégique.

Pour ma part, je tiens à souligner la qualité exceptionnelle des relations entre l'exécutif et la direction générale, tout comme celles entre l'exécutif et les membres du CPA. Sans cette harmonie et la proximité des membres avec leur exécutif, nous ne serions pas en mesure de parler de « révolution » à la Corporation. À mon avis, il s'agit là d'une condition absolue à la bonne poursuite des travaux. Nous devons, ensemble, œuvrer à conserver, voire à améliorer encore davantage, la vie associative au sein de nos instances.

Une base forte sera toujours la meilleure façon de positionner la CMEQ pour faire face aux menaces et aux opportunités qui ne manqueront pas dans les mois et les années à venir.

Il existe un consensus large autour de la nécessité et du bien-fondé d'aller de l'avant, d'oser mettre en place des infrastructures et des services qui répondent aux standards du 21^e siècle. Je suis fier d'avoir pu contribuer, à titre de président provincial, à ce nouvel élan qui nous anime en ce moment et en particulier d'avoir été l'un des fervents promoteurs de la refonte de notre logiciel de gestion, Gestion CMEQ.

Cette refonte, tout comme celle du site Internet, était plus que nécessaire pour les utilisateurs du logiciel. La prochaine version sera avant-gardiste et performante. Elle sera un avantage concurrentiel pour les entrepreneurs qui en bénéficieront.

Je profite de cette tribune pour remercier mes collègues de l'exécutif de même que le personnel de la CMEQ. Je termine mon mandat à la présidence avec une grande satisfaction personnelle et la certitude d'avoir énormément appris. Ce fut pour moi une de mes plus belles expériences professionnelles dont l'entrepreneur que je suis saura tirer profit. J'invite donc mes collègues entrepreneurs électriciens à faire comme moi, à s'impliquer dans nos instances. Ils en tireront beaucoup et la Corporation aussi.



Daniel Sarrazin, président provincial

Rapport du directeur général

Vous constaterez, à la lecture de ce rapport annuel, combien l'année financière 2014-2015 a été dense à l'interne et à l'externe, autant qu'intense en raison des enjeux en présence. Nous vivons à la Corporation une phase de développement et de réorganisation qui fait appel au dépassement de chacun. Nous ne sommes pas les seuls. L'industrie est en mutation. Toutefois, la CMEQ, fidèle à ses origines, a été plus proactive que d'autres organisations et, je le pense sincèrement, est bien positionnée pour faire face à l'après Commission Charbonneau.

J'aimerais souligner le fait que 2015 a été dédiée à la commémoration du 65^e anniversaire de fondation de la Corporation des maîtres électriciens du Québec. Je le mentionne en raison de l'impact qu'a eu cet anniversaire de raviver la fierté d'appartenir à notre organisation et le désir d'engagement chez le personnel et les membres. Je dirais que le fait de se rappeler collectivement du passé nous permet de vivre harmonieusement une « révolution tranquille » au présent.

Le bilan des activités de chacune des six directions suivant mon rapport atteste de la mobilisation de celles-ci dans la poursuite de la réalisation des six chantiers identifiés au Plan stratégique 2014-2016. J'ai la satisfaction de pouvoir vous dire qu'aucun des chantiers n'accuse de retard. Au contraire, certaines avancées réalisées cette année vont plus loin que ce qui était planifié. Je pense notamment à la refonte du logiciel de gestion Gestion CMEQ et aux services aux membres par la dotation d'un véritable service de paiement en ligne du maintien de licence. Je vous invite à lire le bilan des travaux tracé par chacune des directions, vous constaterez l'ampleur de la tâche accomplie à l'interne.

Quant au bilan de nos activités à l'externe, je trace ici un portrait de la contribution de la CMEQ par le biais des faits saillants suivants :



Faits saillants

Coalition contre les retards de paiement dans la construction

Rappelons qu'en 2013, interpellée par l'augmentation injustifiée des délais de paiement dans la construction, la CMEQ a uni ses forces aux autres associations et corporations patronales de l'industrie pour former la Coalition contre les retards de paiement. L'étude économique commandée à la firme Raymond Chabot Grant Thornton sur les impacts des retards de paiement a été rendue publique en avril 2015 et présentée, ainsi que les propositions de solutions, aux instances gouvernementales. À ce jour, les échos semblent favorables et nous permettent d'être confiants à l'égard de la progression positive de ce dossier. La CMEQ continuera d'être active dans ce dossier important pour les entrepreneurs.

CCQ

La CMEQ est toujours présente au conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Elle siège aussi au Comité de gouvernance et d'éthique, au forum sur les services à la clientèle ainsi qu'aux sous-comités du Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC) du secteur de l'électricité. De plus, la Corporation a assumé un leadership dans les actions concertées favorisant la mixité en emploi sur les chantiers. Sa collaboration, notamment au cours *Gestion de travail au sein d'équipes mixtes*, a été soulignée par la Direction de la formation professionnelle de la CCQ. À la toute fin de l'année financière, la CCQ a lancé une consultation en lien avec la juridiction de métiers dans l'industrie de la construction dont

l'un touche l'électricité. La CMEQ a produit un mémoire dans lequel elle s'oppose fermement à toute réglementation qui aurait pour conséquence d'établir une distinction entre le métier d'électricien et la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité.

Le mémoire déposé sera analysé et, nous l'espérons, son contenu servira à nourrir le processus décisionnel du Conseil d'administration de la CCQ.

BSDQ

À l'instar de la CMEQ, le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) a été convoqué à la *Commission d'enquête sur l'industrie de la construction* mieux connue sous le vocable de Commission Charbonneau.

Dans le rapport annuel du BSDQ, on peut lire que ce fut l'occasion pour l'organisme tripartite (ACQ, CMEQ et CMMTQ) de formuler des recommandations concernant la notion de l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, la publication d'une référence à l'utilisation du BSDQ dans les documents d'appel d'offres par les organismes publics, l'utilisation du système de transmission électronique des soumissions au maître de l'ouvrage (TES MO) lorsque les organismes publics font appel directement aux entrepreneurs spécialisés pour des travaux de construction. Il a aussi souligné la pertinence de la mise en place d'un mécanisme de communication pour que le BSDQ reçoive en temps réel les avis de licences suspendues ou retirées, afin que nous puissions rendre simultanément inactif le statut d'un usager dans la TES, et ainsi bloquer l'accès au dépôt des soumissions au BSDQ.

Brièvement, rappelons que le plafonnement de la contribution de service a été maintenu à 500 \$ pour une 10^e année consécutive et que le taux de calcul de la contribution de service a, lui, été réduit à ¼ de 1 %, représentant une diminution de 75 % des factures.

Hydro-Québec

Les relations entre la CMEQ et Hydro-Québec ont repris un cours plus normal avec la tenue de Tables régionales auprès des sections et une présence au congrès en 2014 et en 2015.



M^e Simon Bussiere, directeur général

NOUS VIVONS À LA CORPORATION
UNE PHASE DE DÉVELOPPEMENT ET
DE RÉORGANISATION QUI FAIT APPEL
AU DÉPASSEMENT DE CHACUN.
NOUS NE SOMMES PAS LES SEULS.
L'INDUSTRIE EST EN MUTATION.



Rapport des directions

Direction de la qualification professionnelle

Les grands projets

Dans la dernière année, de grands projets se sont déployés ou ont eu des développements importants au sein de la Direction de la qualification professionnelle.

Le développement d'un site transactionnel permettant à l'ensemble des membres de la CMEQ d'effectuer leur paiement de licence en ligne fait partie de ces grands projets. Afin de réaliser ce dernier, l'expertise de plusieurs directions distinctes de la CMEQ a été sollicitée et tout a été mis en œuvre afin que les solutions technologiques retenues soient simples d'utilisation pour les membres. Le paiement en ligne du maintien de licence confère une nouvelle autonomie et une flexibilité à l'ensemble des membres dans la gestion administrative de leur entreprise, ce qui est une avancée indéniable dans une ère où les technologies sont des incontournables.

De plus, dans le dernier trimestre, d'importants développements ont eu lieu dans le dossier de la formation continue obligatoire des entrepreneurs en électricité. Il faut rappeler que la compétence des membres de la CMEQ est un élément central de sa mission qui est de protéger le public! À une époque où les avancées technologiques sont de plus en plus rapides et les produits émergents de plus en plus présents, la formation continue devient incontournable au maintien du niveau des compétences des acteurs de la profession. C'est donc dans ce contexte que les instances décisionnelles de la CMEQ ont réitéré leur volonté d'aller de l'avant avec l'adoption d'un règlement prévoyant des obligations de formation continue pour l'ensemble de ses membres. La Direction générale et la Direction de la qualification professionnelle ont

également intensifié leurs démarches auprès des instances gouvernementales afin de réaliser ce projet. Ce projet d'envergure mettra à profit l'expertise de plusieurs directions de la CMEQ et c'est en travaillant en synergie que sa réalisation se concrétisera.

Quelques statistiques

Au cours du dernier exercice financier, nous avons assuré le maintien pour plus de 3 300 licences. Au nombre des admissions/réadmissions, nous totalisons environ 220 nouveaux membres et 235 fermetures de dossiers. En ce qui a trait aux examens, 399 ont été dispensés en exécution des travaux de construction pour la sous-catégorie 16 « Entrepreneur en électricité » (incluant le volet Code et technique), 168 en administration, 157 en gestion de la sécurité sur les chantiers de construction et 137 en gestion de projets et de chantier.

Direction des affaires juridiques

Après avoir atteint un sommet lors du dernier exercice financier, le nombre de plaintes pénales contre des travailleurs au noir, soit des personnes qui exercent le métier de maître électricien ou qui s'annoncent comme tel sans détenir la licence requise, a connu une nouvelle hausse de 3 %, se chiffrant à 190. Au chapitre des actes dérogatoires édictés par le *Règlement sur la discipline des membres de la Corporation des maîtres électriciens*, l'augmentation est de 10 %, 67 plaintes ayant été reçues. Quant aux plaintes relatives au BSDQ (Bureau des soumissions déposées du Québec), celles-ci ont légèrement diminué à 170, un recul de 6 %. Ainsi, globalement, le nombre total de plaintes reçues, toutes catégories confondues, est demeuré sensiblement stable à 427. C'est une de plus que pour l'exercice précédent.

Les tribunaux ont en outre rendu deux jugements dignes de mention. Dans un premier cas, la Cour du Québecⁱ est venu rappeler à un magasin à grande surface l'obligation de détenir la sous-catégorie de licence appropriée pour être autorisé à sous-traiter des travaux d'installation électrique. Les faits en cause concernaient la vente et l'installation d'une thermopompe résidentielle. Le sous-traitant, une entreprise spécialisée dans le domaine, a fourni l'appareil qu'il a lui-même installéⁱⁱ. À l'époque des événements, le commerce fautif ne détenait ni la licence 16 d'entrepreneur en électricité ni la licence d'entrepreneur général. Il s'est conformé au jugement et a acquitté l'amende de 15 000 \$.

Dans le second cas, la Cour supérieureⁱⁱⁱ a notamment réaffirmé l'importance de s'attarder à l'objet d'un contrat et à la nature des travaux décrits dans l'appel d'offres, nonobstant

la valeur des travaux d'électricité par rapport à ceux de génie civil et de structure, en vue de déterminer s'il y a obligation de déposer une soumission par l'intermédiaire du BSDQ. Le juge insiste sur la notion « d'accessoire » qui doit être analysée en fonction de la réalisation de l'objectif principal des travaux. « L'accessoire suit le principal [...] Enfin, des travaux peuvent être accessoires aux travaux électriques et coûter cher sans changer leur essence », lit-on dans le jugement. Un entrepreneur s'est ainsi vu imposer une pénalité de plus de 91 000 \$.

Par ailleurs, bonne nouvelle concernant la lutte au travail au noir, les amendes pénales augmenteront substantiellement au courant de l'automne 2015. Après un bond spectaculaire en 2011, l'amende minimale passant alors de 500 \$ à 5 000 \$ pour les personnes physiques et de 1 000 \$ à 15 000 \$ pour les personnes morales, cette fois-ci, c'est la contribution pénale obligatoire rattachée à cette amende de base qui est décuplée.

LE NOMBRE DE PLAINTES PÉNALES CONTRE DES TRAVAILLEURS AU NOIR, SOIT DES PERSONNES QUI EXERCENT LE MÉTIER DE MAÎTRE ÉLECTRICIEN OU QUI S'ANNONCENT COMME TEL SANS DÉTENIR LA LICENCE REQUISE, A CONNU UNE NOUVELLE HAUSSE DE 3 %, SE CHIFFRANT À 190.

En effet, ce montant jusqu'ici de 14 \$ fixe et destiné à l'aide aux victimes d'actes criminels ainsi qu'au Fonds Accès Justice, administré par l'État, sera proportionnel à l'amende à la hauteur de 25 % à compter du 21 octobre 2015. Ainsi, la peine minimale imposée à un contrevenant à la *Loi sur les maîtres électriciens* sera toujours de 5 000 \$, à laquelle s'ajoutera cette contribution qui atteindra alors 1 250 \$. Les frais de greffe exigibles, également fixés dans un tel cas à 25 %, demeurent inchangés. On parlera donc d'une somme minimale de 7 500 \$ pour une première infraction commise par une personne physique. La personne morale reconnue coupable verra quant à elle passer sa contribution pénale à 3 750 \$ au lieu des 14 \$. Même si ces nouvelles sommes perçues iront dans les coffres de l'État, la CMEQ n'en tirant aucun bénéfice financier puisqu'elle ne reçoit que l'amende de base, il est permis d'espérer qu'ultimement, cela contribuera à l'effet dissuasif recherché par toute peine pénale.

ⁱ Corporation des maîtres électriciens du Québec c. Costco Wholesale Canada LTD, 2014 QCCQ 10670

ⁱⁱ Le sous-traitant en question fait également l'objet d'une poursuite pour avoir fait le débranchement de l'ancien appareil et le branchement du nouveau alors qu'il ne détenait pas de licence d'entrepreneur en électricité.

ⁱⁱⁱ Corporation des maîtres électriciens du Québec c. G.C.M. LTD, 2014 QCCS 4548

Rapport des directions (suite)

Direction des finances et de l'administration

Tous les possibles

Si la Corporation a la capacité de relever des défis et de faire appel à des professionnels de haut niveau, c'est que celle-ci a pu, au fil des ans, se bâtir des assises financières solides.

C'est à la Direction des finances et de l'administration que revient cette responsabilité notamment en optimisant, de façon sécuritaire, les placements réalisés avec les bénéfices dégagés par les activités de l'organisation.

À l'avant-garde

Depuis sa création en 1950, la CMEQ a su prendre des décisions avant-gardistes et opportunistes qui ont eu un impact majeur. À ce titre, nous pouvons citer l'acquisition du 5925, boulevard Décarie à Montréal, le lancement du logiciel Gestion PME, la création des fonds Cormel et Sécure et, enfin, le transfert des Mutuelles de la CMEQ à l'APCHQ qui a été aussi une décision audacieuse.

En 30 ans, le siège social a vu sa valeur quadrupler. Libre de toute hypothèque, les améliorations locatives intérieures apportées cette année complètent le cycle de rénovation entrepris en 2013 avec la réfection du parement extérieur. Ces investissements feront en sorte que nos installations continueront de répondre aux besoins présents et futurs tout en permettant d'accroître sa plus-value.

D'un point de vue strictement financier, les bénéfices dégagés par les ventes du logiciel Gestion CMEQ ont accru l'avoir des membres via le Fonds R&D (pour recherche et développement), qui atteint aujourd'hui les 3 millions de dollars. La refonte du logiciel Gestion CMEQ entreprise ces derniers mois sera financée à même ce fonds.

À ce jour, plus de 600 membres ont investi 33 millions dans le fonds Cormel qui génère annuellement un rendement moyen supérieur à 8 %. Les 4 millions de dollars de notre fonds de réserve placés initialement dans Cormel valent à la rédaction de ce rapport 4 145 000 \$, et ce, malgré le fait que nous ayons encaissé près de 2 500 000 \$ en gain de capital pour soutenir différentes opérations.

Les finances jouent un rôle capital dans la capacité d'une organisation à réaliser de grands projets. La Direction des finances et de l'administration est fière d'ainsi contribuer à l'évolution de la Corporation.

SI LA CORPORATION A LA CAPACITÉ DE RELEVER DES DÉFIS ET DE FAIRE APPEL À DES PROFESSIONNELS DE HAUT NIVEAU, C'EST QUE CELLE-CI A PU, AU FIL DES ANS, SE BÂTIR DES ASSISES FINANCIÈRES SOLIDES.

Direction des services informatiques

L'année 2014-2015 aura mis à rude épreuve la Direction des services informatiques. Malgré tout, elle peut grâce au professionnalisme et à l'engagement de son équipe conclure sur une note des plus positives.

La mise à jour du gestionnaire de base de données entamée l'année dernière après avoir rencontré certaines difficultés a rebondi avec l'arrivée d'un nouveau programmeur permettant d'envisager prochainement l'intégration d'autres fournisseurs de produits électriques d'ici la fin du premier semestre de 2015-2016.

Mise à jour du gestionnaire de base de données

Au cours des douze derniers mois, le processus de mise à jour du gestionnaire de base de données s'est poursuivi afin que l'ensemble de la clientèle du logiciel Gestion CMEQ exploite ce dernier en utilisant une technologie plus stable et performante. En date du 31 juillet 2015, 98 % des 1 245 clients du logiciel avaient procédé à la mise à jour du gestionnaire de base de données. D'ici septembre, une dernière opportunité sera offerte aux retardataires afin que ces derniers puissent eux aussi bénéficier des avantages qu'offre le nouveau gestionnaire de base de données Sybase Version 11.

Projet majeur : Refonte de Gestion CMEQ

Gestion CMEQ étant au cœur des activités d'affaires de plus de 500 maîtres électriciens, il était impératif pour la CMEQ de faire évoluer le logiciel de façon à ce que ce dernier réponde toujours aux besoins sans cesse croissants de ses clients. C'est d'ailleurs dans ce sens que les administrateurs

ont décidé d'entreprendre la réécriture du logiciel, et ce, au terme d'une analyse stratégique quant à la pérennité de Gestion CMEQ.

La refonte du logiciel aura pour effet de bonifier l'offre actuelle en la rendant plus accessible, plus utile, plus utilisable, plus désirable, plus navigable et plus crédible non seulement pour les maîtres électriciens, mais également pour l'ensemble de l'industrie de la construction. Il en résultera non seulement une avancée technologique majeure pour les membres-clients, mais également un accroissement de la productivité au sein des postes clés des entreprises.

Au fil des derniers mois, les efforts ont porté sur la documentation de la solution actuelle, l'élaboration de l'architecture applicative et technologique de la future solution, la rédaction d'un cahier de charges ainsi que la confection du manuel d'organisation de projet. Tout au long de la prochaine année, les efforts porteront sur la phase 2 du projet, soit la réalisation de la refonte de Gestion CMEQ. Cette seconde phase inclura, entre autres, les étapes d'analyse fonctionnelle de la future solution, de remodelage de l'expérience utilisateur ainsi que la programmation des différentes fonctionnalités.

Nous sommes d'avis que la refonte du logiciel Gestion CMEQ est un investissement judicieux et audacieux pour l'avenir et que la nouvelle solution proposée aux maîtres électriciens correspondra à une révolution au sein de l'industrie québécoise des progiciels de gestion intégrés confirmant l'avant-gardisme de la CMEQ.

Direction des communications et de la formation

Rapport des communications

On se souviendra longtemps de l'année 2015! L'année du 65^e anniversaire de fondation, l'année de la refonte et du lancement du *Guide technique* 2015, l'année du salon MCEE 2015 et, ne l'oublions pas, la poursuite du grand chantier de refonte du site Internet de la CMEQ dans ses phases de production et d'écriture.

2015, c'est aussi l'année où la CMEQ s'est dotée d'une véritable image de marque et d'un cahier de normes. Ce *branding* est déployé au fur et à mesure que des outils de communication sont à produire ou à reproduire tels que la carte de membre, la carte des taux horaires, le kit du nouveau membre, la pochette corporative ainsi que le futur site Internet.

La campagne nationale de promotion, prévue au début de 2016, fera connaître la Corporation, sa mission et ses membres, les maîtres électriciens. Il fallait donc avoir une image corporative forte, distinctive et inclusive afin d'être prêt à assumer cette campagne.

Pour être affiché sur les véhicules d'affaires des maîtres électriciens, le logo de la CMEQ est connu. C'est donc à partir de ce logo que l'image de marque a été développée. En se dotant d'une image de marque, l'objectif poursuivi est d'amener le grand public à associer le logo à la Corporation et à sa mission de protection du public.

La mention *Attention licence obligatoire* associée au pictogramme jaune bien connu apparaîtront sur les outils de communication (dépliants, vignettes, etc.)



destinés au grand public, notamment ceux destinés à lutter contre le travail au noir. Cet ajout contribue à doter la CMEQ d'une image forte et d'un message cohérent.

Le 65^e anniversaire, avec son thème *Maître et fier*, a été l'occasion pour la Corporation de valoriser l'engagement des membres dont elle est tributaire. Le cocktail dînatoire auquel ont été conviés les maîtres électriciens ayant siégé au comité exécutif depuis 1950 a remporté un succès retentissant.

Le *Guide technique*, ouvrage phare de la CMEQ, a été revu et enrichi. L'édition 2015, lancée à l'occasion du salon MCEE en avril, a été saluée par tout le monde. Une campagne de promotion reste à livrer afin d'en faire un succès de vente.

L'exposition bisannuelle *Mécanex Climatex Électricité et Éclairage* communément appelée MCEE s'est tenue à la Place Bonaventure, les 24 et 25 avril. Rappelons que la Corporation est l'un des quatre promoteurs de cet événement. Cette fois encore, les exposants et les visiteurs ont été au rendez-vous, malgré une légère baisse chez l'un comme chez l'autre. Les promoteurs s'entendent sur la nécessité de moderniser la formule pour la prochaine édition, en 2017.

Rapport des directions (suite)

Rapport de la formation

Pour la formation, il est permis de qualifier l'année de régulière pour être comparable aux années sans tournée provinciale. En effet, le nombre d'inscriptions a été de 1 327 comparativement à 1 744 en 2012, 987 en 2013 et 4 031 en 2014, année de la tournée sur le Livre bleu.

Toutefois, l'équipe de la formation n'a pas chômé pour autant. En collaboration avec la Direction des services techniques et SST, elle a été capable de livrer, à l'instar de l'année précédente, cinq nouvelles formations, quatre techniques et une en gestion :

- Principes de protection contre la foudre et les surtensions électriques
- Introduction aux problèmes de la qualité de l'onde et des courants harmoniques
- Calcul de charge et analyse du BTI *Calibre de branchement du consommateur*
- Métrologie légale et mesurage électrique
- Gestion et travail au sein d'équipes mixtes

Autre fait intéressant, la formation *Gestion et travail au sein d'équipes mixtes* est le fruit d'un partenariat entre trois organisations : le financement provient de la Commission de la construction du Québec (CCQ), alors que l'organisation et l'offre du cours sont réalisées en collégialité avec la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ). Dans ce cadre partenarial, les membres de la CMMTQ et de la CMEQ suivent la formation ensemble, dans les locaux de l'une ou l'autre des corporations, en compagnie de travailleurs des autres secteurs de l'industrie. Six mois après la première formation sur la mixité, l'expérience se révèle positive et est appelée à se poursuivre.

Chef de file, la CMEQ a développé un logo pour permettre à la Corporation ainsi qu'aux entrepreneurs ayant suivi le cours ou ayant à leur emploi une femme électricienne de s'afficher en faveur de la mixité :



LE DYNAMISME DE LA CMEQ ET LA FIERTÉ D'APPARTENANCE DES MEMBRES SONT ILLUSTRÉS PAR L'EMPLOI VARIÉ ET NON STATIQUE DU LOGO. PLUS GRAND QUE NATURE, MAIS SANS PRENDRE TOUTE LA PLACE, IL PRÉDOMINE ET INTRODUIT LE SUJET.

Direction des services techniques et SST

La Direction des services techniques et Santé et sécurité du travail offre quotidiennement aux membres, notamment par voie téléphonique, du soutien technique personnalisé sur l'interprétation ou l'application des normes en vigueur et des règles de l'art concernant le métier d'électricien. Dans le présent exercice financier, les conseillers techniques ont répondu à pas moins de 4 621 appels. Cette remarquable performance a été rendue possible grâce à la synergie effective entre les membres de l'équipe, de la direction et de celle-ci avec les autres directions.

Services offerts

Différents services sont offerts en plus du soutien téléphonique pour répondre aux besoins des membres de la CMEQ : la *Question du jour* et la rédaction d'articles pour le bulletin *L'informel* et pour le magazine *Électricité Québec*.

Plus particulièrement cette année, la Direction des services techniques et SST a étroitement collaboré à la refonte de la 8^e édition du *Guide technique* de la CMEQ notamment en ayant un apport important quant à la rédaction et la révision technique des textes.

Comité sur le Code canadien de l'électricité

Les normes évoluent sans cesse et elles ont une conséquence directe sur la sécurité du public. C'est pourquoi la CMEQ s'est engagée à être plus qu'au fait des changements et à devenir un joueur important dans le secteur de la normalisation en participant activement à diverses rencontres portant sur le Code.

Depuis 2014, un représentant de la CMEQ siège à six sous-comités sur le *Code canadien de l'électricité* : Branchement et appareillage de branchement; Installation de l'appareillage électrique; Installation de l'appareillage d'éclairage; Postes de soudage électrique; Installation dans les salles de spectacle et Systèmes de recharge des véhicules électriques.

Les efforts et le travail continus de la part de la CMEQ à travers les années lui ont valu d'être appréciée par le Comité principal du Code canadien pour sa crédibilité en matière technique. C'est grâce à cette reconnaissance que le comité principal a admis, en février 2015, le représentant de la CMEQ comme membre votant. À noter que seulement 40 membres en provenance des quatre coins du Canada ont le droit de vote au comité principal.

De ce fait, la CMEQ est maintenant reconnue comme un des chefs de file et une importante ressource technique au Québec et au Canada.

Commission de la construction du Québec

Nous avons l'opportunité de collaborer à la formation des électriciens puisqu'un représentant de notre direction fait partie du sous-comité professionnel du métier d'électricien et des sous-comités régionaux du Comité sur la formation professionnelle de l'industrie de la construction qui ont pour mandat, entre autres, la révision des devis de perfectionnement et l'estimation des besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre.

Hydro-Québec

Les tables régionales Hydro-Québec/CMEQ ont eu lieu à l'automne 2014. Huit rencontres ont été tenues à travers le Québec. À la suite de ces rencontres, un compte rendu conjoint a été produit pour chacune de ces rencontres, lequel est disponible sur le site Internet de la CMEQ. Il a été question, entre autres, des améliorations dans les relations avec le client, des compteurs de nouvelle génération et de la Norme E.21-10, *Service d'électricité en basse tension* (10^e édition du Livre bleu). Ces rencontres sont l'occasion pour tous, les maîtres électriciens, la CMEQ et la société d'État, de discuter des solutions possibles aux problèmes rencontrés de part et d'autre.

Nous collaborons toujours avec Hydro-Québec aux différents comités conjoints afin de faire avancer les dossiers communs. La direction a aussi été appelée à intervenir dans des dossiers portant sur des problèmes de raccordement. Nos représentations auprès d'Hydro-Québec ont permis de trouver des solutions afin de corriger les problèmes.

Régie du bâtiment du Québec

Comme à chaque année, nous participons à des comités en rapport avec la révision des normes. Un représentant de la CMEQ est membre du Comité consultatif provincial sur l'électricité. Il collabore notamment à l'élaboration de l'édition du *Code de construction du Québec, Chapitre V – Électricité*.

LA CMEQ EST APPRÉCIÉE PAR LE COMITÉ PRINCIPAL DU CODE CANADIEN POUR SA CRÉDIBILITÉ EN MATIÈRE TECHNIQUE. LE COMITÉ A ADMIS, EN FÉVRIER 2015, LE REPRÉSENTANT DE LA CMEQ COMME MEMBRE VOTANT.

Santé et sécurité du travail

Le guide *Travailler hors tension* a été mis à jour, ce qui en fait la sixième édition. Le travail en prévention se poursuit au sein de la Corporation avec le conseiller en santé et sécurité du travail qui offre du soutien téléphonique aux entrepreneurs. Des Web-formations, des pauses sécurités et Web-courriels continuent d'être édités et sont disponibles en tout temps sur le site. Des présentations en SST peuvent être données lors des réunions de section de la CMEQ.

Cette année encore, la CMEQ a participé aux travaux d'un comité paritaire qui a pour mandat de trouver et de développer des méthodes de travail sécuritaires pour les travaux à plus de 3 mètres du sol; plus spécifiquement lors de l'implantation ou de la rénovation d'un branchement électrique.

Rapport du trésorier

Bien qu'actif au sein de la CMEQ depuis le début des années 2000, c'est en octobre dernier que j'ai pris la relève de mon confrère Gaétan Castonguay à titre de trésorier de la CMEQ. Je tiens à souligner l'excellence de son travail et sa très grande disponibilité pour assurer le suivi de la trésorerie, laquelle joue un rôle capital dans la réalisation des différentes orientations du *Plan stratégique 2014-2016*.

Grandes orientations de 2014-2015

Deux orientations majeures découlant du plan stratégique se sont déployées lors de cet exercice financier : la création d'un nouveau site Internet et le développement du logiciel Gestion CMEQ. Ces deux volets nécessiteront des ressources financières importantes et feront l'objet d'un suivi particulier.

La note 9, qui fait partie intégrante de nos états financiers, fait le relevé de ces ajouts en immobilisations et actifs incorporels en plus de préciser le montant des ententes signées à ce jour.

L'apport financier de l'exercice terminé le 31 juillet 2015

Contre toute attente, l'exercice financier 2014-2015 a contribué à l'accroissement de l'avoir des membres. Cet accroissement inattendu est imputable à deux facteurs. Le premier est en lien avec les revenus d'amendes qui ont atteint 519 790 \$ soit 186 690 \$ de plus que budgété. Un second facteur tout aussi inattendu a été la vigueur des marchés boursiers qui a permis au fonds de réserve d'afficher un excédent de produits sur les charges de 245 233 \$.

Au cours de la dernière année, la valeur des sept fonds de la CMEQ, avant les virements inter-fonds et les affectations d'origine interne, a évolué de la façon suivante :

- la valeur du fonds d'administration générale s'est accrue de 376 391 \$. Une grande partie de cet excédent découle des revenus d'amendes;
- la valeur du fonds des immobilisations a diminué de 199 600 \$;
- la valeur du fonds de réserve a connu une hausse de 245 233 \$;
- la valeur du fonds de cautionnement s'est accrue de 101 560 \$;
- le fonds de recherche et développement a vu sa valeur s'élever de 128 994 \$;
- la valeur du fonds des ressources humaines s'est dépréciée de 70 560 \$;
- le fonds du BSDQ termine en hausse de 103 498 \$.

Le total de l'avoir des membres est en hausse de 685 516 \$ et s'élève à 15 484 676 \$ au 31 juillet 2015.

La santé financière à la base de tous les possibles

La mise en œuvre du plan stratégique est bel et bien amorcée et se poursuivra lors du prochain exercice financier. Aussi, je me fais un devoir, en collaboration avec la Direction des finances et de l'administration, de veiller à ce que les ressources financières nécessaires à l'évolution de notre Corporation soient disponibles au moment voulu.



Sylvain Belley, trésorier



États financiers



« À NOTRE AVIS,
LES ÉTATS FINANCIERS DONNENT,
DANS TOUS LEURS ASPECTS
SIGNIFICATIFS, UNE IMAGE FIDÈLE
DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE
LA CORPORATION DES MAÎTRES
ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC AU
31 JUILLET 2015. »

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil provincial d'administration de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2015, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne

de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC au 31 juillet 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le Groupe Belzile Tremblay Inc.¹

Montréal, le 21 septembre 2015

¹ Par : CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A108235.

Bilan au 31 juillet 2015

	2015							2014	
	Fonds d'administration générale \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserve \$	Fonds de cautionnement \$	Fonds de recherche et de développement \$	Fonds des ressources humaines \$	Fonds BSDQ \$	Total \$	Total \$
ACTIF									
COURT TERME									
Encaisse	2 626 493	-	-	-	-	-	-	2 626 493	1 621 068
Placements temporaires (note 5)	3 748 667	-	-	-	-	-	-	3 748 667	4 789 877
Débiteurs (note 6)	679 998	-	-	-	-	-	-	679 998	439 794
Stocks	190 149	-	-	-	-	-	-	190 149	23 142
Qualification payée d'avance	788 507	-	-	-	-	-	-	788 507	789 909
Charges payées d'avance	181 712	-	-	-	-	-	-	181 712	189 369
À recevoir des autres fonds, sans intérêt	-	-	-	1 192 336	2 649 903	155 905	-	-	-
	8 215 526	-	-	1 192 336	2 649 903	155 905	-	8 215 526	7 853 159
PLACEMENTS (note 7)	114 236	-	4 185 547	-	-	-	-	4 299 783	4 348 838
PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 8)	-	-	-	-	-	-	2 296 431	-	-
	-	-	-	-	-	-	2 296 431	2 296 431	2 192 933
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	-	3 475 014	-	-	-	-	-	3 475 014	3 140 104
ACTIFS INCORPORELS EN DÉVELOPPEMENT (note 9)	-	133 906	-	-	197 750	-	-	331 656	26 577
	114 236	3 608 920	4 185 547	-	197 750	-	2 296 431	10 402 884	9 708 452
	8 329 762	3 608 920	4 185 547	1 192 336	2 847 653	155 905	2 296 431	18 618 410	17 561 611
PASSIF									
COURT TERME									
Créditeurs (note 10)	756 553	-	-	-	-	-	-	756 553	425 005
Produits reportés	2 377 181	-	-	-	-	-	-	2 377 181	2 337 446
Dû aux autres fonds, sans intérêt	3 998 144	-	-	-	-	-	-	-	-
	7 131 878	-	-	-	-	-	-	3 133 734	2 762 451
SOLDES DE FONDS									
Investis en immobilisations	-	3 608 920	-	-	-	-	-	3 608 920	3 166 681
Affectations d'origine interne	-	-	4 185 547	1 192 336	2 847 653	155 905	-	8 381 441	8 261 802
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	-	-	2 296 431	2 296 431	2 192 933
Non grevés d'affectations	1 197 884	-	-	-	-	-	-	1 197 884	1 177 744
	1 197 884	3 608 920	4 185 547	1 192 336	2 847 653	155 905	2 296 431	15 484 676	14 799 160
	8 329 762	3 608 920	4 185 547	1 192 336	2 847 653	155 905	2 296 431	18 618 410	17 561 611

Résultats

Exercice clos le 31 juillet 2015

	2015							2014	Budget 2016 (non audité)	
	Fonds d'administration générale \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserve \$	Fonds de cautionnement \$	Fonds de recherche et de développement \$	Fonds des ressources humaines \$	Fonds BSDQ \$	Total \$	Total \$	Total \$
PRODUITS										
Admissions et Cotisations	2 444 862	-	-	142 368	-	-	-	2 587 230	2 473 011	2 613 226
Qualification professionnelle	797 869	-	-	-	-	-	-	797 869	778 325	808 550
Salon MCEE	252 298	-	-	-	-	-	-	252 298	-	-
Magazine Électricité Québec	528 061	-	-	-	-	-	-	528 061	521 509	415 600
Cours, publications et fournitures	588 676	-	-	-	-	-	-	588 676	663 106	613 299
Communications et formation	279 675	-	-	-	-	-	-	279 675	281 776	349 200
Services informatiques	-	-	-	-	941 698	-	-	941 698	883 551	843 899
Amendes	519 790	-	-	-	-	-	-	519 790	226 992	346 500
Services techniques et SST	172 406	-	-	-	-	-	-	172 406	284 291	115 696
Congrès	179 360	-	-	-	-	-	-	179 360	181 243	179 500
Autres revenus	49 738	-	-	-	-	-	-	49 738	47 848	45 600
Location de locaux	72 300	-	-	-	-	-	-	72 300	84 600	74 520
Gain réalisé sur placement	-	-	14 460	-	-	-	-	14 460	629 142	-
Gain (perte) non réalisé sur placement	(36 396)	-	230 773	-	-	-	-	194 377	251 579	-
Revenus de placements	113 891	-	-	-	-	-	-	113 891	93 866	92 223
	5 962 530	-	245 233	142 368	941 698	-	-	7 291 829	7 400 839	6 497 813
CHARGES										
Direction générale	1 227 862	-	-	-	-	-	-	1 227 862	1 058 843	1 221 698
Finances et administration	560 652	-	-	-	-	-	-	560 652	558 603	584 364
Communications et formation	1 452 196	-	-	-	-	-	-	1 452 196	1 287 668	1 373 398
Services informatiques	-	-	-	-	812 704	-	-	812 704	495 542	661 099
Qualification professionnelle	881 374	-	-	-	-	-	-	881 374	753 105	812 665
Affaires juridiques	780 196	-	-	-	-	-	-	780 196	799 323	800 734
Services techniques et SST	629 615	-	-	-	-	-	-	629 615	686 308	643 173
Dépenses locatives	54 244	-	-	-	-	-	-	54 244	54 586	56 549
Prime de cautionnement	-	-	-	30 119	-	-	-	30 119	34 285	23 200
Versement de réclamations	-	-	-	10 689	-	-	-	10 689	-	20 000
Indemnité de départ	-	-	-	-	-	70 560	-	70 560	-	-
Amortissement des immobilisations	-	199 600	-	-	-	-	-	199 600	203 624	198 480
	5 586 139	199 600	-	40 808	812 704	70 560	-	6 709 811	5 931 887	6 395 360
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	376 391	(199 600)	245 233	101 560	128 994	(70 560)	-	582 018	1 468 952	102 453
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ (note 8)	-	-	-	-	-	-	103 498	103 498	209 495	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	376 391	(199 600)	245 233	101 560	128 994	(70 560)	103 498	685 516	1 678 447	102 453

Évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 juillet 2015

	2015							2014	
	Fonds d'administration générale \$	Fonds des immobilisations \$	Fonds de réserve \$	Fonds de cautionnement \$	Fonds de recherche et de développement \$	Fonds des ressources humaines \$	Fonds BSDQ \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	1 177 744	3 166 681	4 240 314	1 090 776	2 718 659	212 053	2 192 933	14 799 160	13 120 713
Virements inter-fonds	(341 839)	641 839	(300 000)	-	-	-	-	-	-
Affectations d'origine interne	(14 412)	-	-	-	-	14 412	-	-	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	376 391	(199 600)	245 233	101 560	128 994	(70 560)	103 498	685 516	1 678 447
SOLDE À LA FIN	1 197 884	3 608 920	4 185 547	1 192 336	2 847 653	155 905	2 296 431	15 484 676	14 799 160

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 juillet 2015

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	685 516	1 678 447
Ajustements pour :		
Gain non réalisé sur placements	(194 377)	(251 579)
Gain sur cession de placements	(14 460)	(629 142)
Quote-part dans les résultats du BSDQ	(103 498)	(209 495)
Amortissement des immobilisations	199 600	203 624
	572 781	791 855
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(240 204)	11 696
Stocks	(167 007)	7 337
Charges payées d'avance		
- Qualification	1 402	2 260
- Autres	7 657	(15 025)
Créditeurs	331 548	(93 543)
Produits reportés	39 735	146 868
	545 912	851 448
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de cession de placements	300 000	4 904 080
Variation nette des placements temporaires	999 102	(1 071 291)
Acquisition de placements	-	(4 367 538)
Acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels	(839 589)	(103 876)
	459 513	(638 625)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 005 425	212 823
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 621 068	1 408 245
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	2 626 493	1 621 068

LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE SE COMPOSENT DE L'ENCAISSE.

Notes complémentaires - 31 juillet 2015

Note 1

Statuts constitutifs et nature des activités

La Corporation a été fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3), et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le but de la corporation est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité, de réglementer leur discipline et leur conduite dans le métier, de faciliter et d'encourager leurs études, de leur permettre de discuter les questions les intéressantes et de rendre en général à ses membres tous les services dont ils peuvent avoir besoin.

NOTE 2

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisations d'estimations :

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits et produits reportés :

La Corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les revenus de placements autres que les placements du fonds de réserve sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés car ceux-ci servent au financement des charges d'opérations courantes. Pour les revenus de cotisations annuelles de base, ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'adhésion est en vigueur. Pour les revenus de services informatiques, ils sont constatés lors de la facturation. Pour les autres principales catégories, les produits sont constatés au moment où les services ont été rendus.

Les produits reportés représentent principalement les cotisations annuelles et les droits et frais de licences perçus par anticipation.

Comptabilité par fonds :

Fonds d'administration générale :

Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la Corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Fonds des immobilisations :

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les dépenses d'amortissement afférents aux immobilisations.

Fonds de réserve :

Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 4 000 000 \$.

Fonds de cautionnement :

Le fonds de cautionnement, anciennement le fonds d'indemnisation, présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 500 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Fonds de recherche et de développement :

Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de gestion CMEQ, tout autre développement informatique et accumule à compter de l'exercice financier 2001-2002 l'excédent des produits sur les charges des opérations de gestion CMEQ.

Fonds des ressources humaines :

Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant plus de quinze ans de service continu.

Fonds BSDQ :

Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par l'organisme, déductions faites des charges.

Ventilation des charges :

Les dépenses d'opérations incluent les frais de bureau, le téléphone, les taxes d'affaires, les assurances, les frais d'audit, l'électricité, l'entretien et réparations de la bâtisse, la location de l'équipement ainsi que les dépenses informatiques. L'organisme ventile ces dépenses au prorata du nombre d'employés.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Participation dans une coentreprise :

La participation dans l'organisme sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Notes complémentaires - 31 juillet 2015

Immobilisations et actifs incorporels :

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier, équipement et agencement	10 %
Matériel informatique	25 %
Site Internet	20 %

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivant leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers :

Évaluation des instruments financiers

La Corporation des maîtres électriciens du Québec évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des fonds de placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte d'épargne-placement, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des fonds indiciaires, Cormel et Sécure.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé

aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

NOTE 3

PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés dans les résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre informatif seulement.

NOTE 4

VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Un montant de 641 839 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour financer les acquisitions d'immobilisations et d'un actif incorporel. Un montant de 300 000 \$ a été transféré du fonds de réserve au fonds d'administration générale pour l'encaissement du rachat d'unités du fonds Cormel. De plus, l'organisme a affecté une somme de 14 412 \$ à son fonds des ressources humaines pour des allocations de retraite de ses employés selon ses politiques administratives.

NOTE 5

PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2015	2014
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Banque Laurentienne		
- Certificats de placements garantis, au coût après amortissement; taux variant de 1,60 % à 1,82 %	2 500 000	3 500 000
Tangerine		
- Compte d'épargne-placement, au coût après amortissement; taux de 0,75 %	102 717	101 820
Desjardins		
- Fonds indiciaires, à la juste valeur	1 145 950	1 188 057
	3 748 667	4 789 877

Notes complémentaires - 31 juillet 2015

NOTE 6

DÉBITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Clients	660 495	415 446
Avances sur dépenses	1 844	1 100
Intérêts courus	17 659	23 248
	679 998	439 794

NOTE 7

PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Parts du Fonds Sécure, à la juste valeur	114 236	108 524
FONDS DE RÉSERVE		
Parts du Fonds Cormel, à la juste valeur	4 185 547	4 240 314
	4 299 783	4 348 838

NOTE 8

PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et l'Association de la construction du Québec (ACQ), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ).

La date de fin d'exercice de la coentreprise a été modifiée pour le 31 décembre au lieu du 31 janvier.

Au 31 décembre 2014, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Actif	3 081 487	3 234 574
Passif	785 056	1 041 641
Actif net	2 296 431	2 192 933
Produits	927 966	1 101 198
Charges	824 468	891 703
Excédent	103 498	209 495

NOTE 9

IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS

FONDS DES IMMOBILISATIONS

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
CORPORELLES :				
Terrain	200 000	-	200 000	200 000
Bâtisse	4 170 326	1 184 096	2 986 230	2 709 903
Mobilier, équipement et agencement	704 899	492 072	212 827	150 275
Matériel informatique	194 261	118 304	75 957	79 926
	5 269 486	1 794 472	3 475 014	3 140 104
ACTIF INCORPOREL :				
Site Internet	181 403	47 497	133 906	26 577
	5 450 889	1 841 969	3 608 920	3 166 681

Au cours de l'exercice, la Corporation a investi un montant de 119 276 \$ pour le site Internet. Au 31 juillet 2015, le site Internet est toujours en développement donc aucune dépense d'amortissement n'a été comptabilisée sur ce montant.

Au cours de l'exercice, la Corporation a radié dans ses registres comptables un montant de 39 177 \$ de coût et d'amortissement cumulé pour les actifs entièrement amortis.

FONDS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
ACTIF INCORPOREL :				
Logiciel GCMEQ	197 750	-	197 750	-
	197 750	-	197 750	-

Au cours de l'exercice, la Corporation a entamé un projet de refonte complète de son logiciel Gestion CMEQ. Elle a signé une entente d'un montant maximum de 2 459 390 \$ avec une firme spécialisée en génie logiciel pour la réalisation de ce projet qui devrait se terminer en août 2016. Au 31 juillet 2015, le logiciel est toujours en développement donc aucune dépense d'amortissement n'a été comptabilisée sur ce montant.

Notes complémentaires - 31 juillet 2015

NOTE 10 CRÉDITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	644 899	324 374
Remises aux sections	30 419	31 338
Remises statutaires	56 785	44 296
Taxes de vente	24 450	24 997
	756 553	425 005

NOTE 11 EMPRUNT BANCAIRE

La corporation dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 \$, garantie par une hypothèque de 1^{er} rang sur l'immeuble, au taux préférentiel plus 1 %, renégociable annuellement.

NOTE 12 ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé d'après des contrats de location échéant en 2018 et 2019, à verser une somme de 133 188 \$ pour de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 43 889 \$ en 2016 et 2017 et à 22 705 \$ en 2018 et 2019.

NOTE 13 INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques :

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 juillet 2015.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre :

Le risque de prix associé aux placements dans des fonds indiciels, Cormel et Sécure est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

NOTE 14 VENTILATION DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS

	2015	2014
	%	%
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Direction générale	13	14
Qualification professionnelle	17	17
Affaires juridiques	17	19
Finances et administration	11	12
Communications et affaires commerciales	13	12
Services techniques et SST	13	14
	84	88
FONDS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	16	12

16 % des dépenses d'opérations ont été répartis dans le fonds de recherche et développement, soit 62 690 \$ incluses dans la dépense globale de ce fonds.

Renseignements supplémentaires

Exercice clos le 31 juillet 2015

Fonds d'administration générale

	2015							2014	
	Direction générale	Qualification professionnelle	Affaires juridiques	Finances et administration	Communications et formation	Services techniques et SST	Dépenses locatives	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comités	143 685	47 481	83 052	8 709	-	5 758	-	288 685	308 242
Dépenses générales	757 996	762 247	625 499	372 870	229 888	570 123	-	3 318 623	2 973 352
Communications	-	-	-	-	161 504	-	-	161 504	115 480
Dépenses d'opérations	53 734	71 646	71 645	44 778	53 734	53 734	54 244	403 515	428 070
Cours, publications et fournitures	-	-	-	-	462 897	-	-	462 897	485 474
Congrès	272 447	-	-	-	-	-	-	272 447	243 873
Remises aux sections	-	-	-	134 295	-	-	-	134 295	132 937
Salon MCEE	-	-	-	-	163 534	-	-	163 534	-
Magazine Électricité Québec	-	-	-	-	376 319	-	-	376 319	377 402
Autres activités commerciales	-	-	-	-	4 320	-	-	4 320	19 593
TOTAL DES CHARGES	1 227 862	881 374	780 196	560 652	1 452 196	629 615	54 244	5 586 139	5 084 423
TOTAL DES PRODUITS	179 360	797 869	523 968	2 490 373	1 648 759	172 406	72 300	5 885 035	5 218 902
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(1 048 502)	(83 505)	(256 228)	1 929 721	196 563	(457 209)	18 056	298 896	134 479
GAIN RÉALISÉ SUR PLACEMENT								-	7 373
GAIN (PERTE) NON RÉALISÉ SUR PLACEMENT								(36 396)	221 178
REVENUS DE PLACEMENTS								113 891	93 866
								77 495	322 417
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE								376 391	456 896



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

5925, boul. Décarie
Montréal, (Québec) H3W 3C9

www.cmeq.org • info@cmeq.org
T 514 738-2184 / 1 800 361-9061